



GIRO.COM

MARS
2004



" Avec une sauce ? "



" gestion durable des
forêts communales "

" procédures
abusives "

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1600 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 03/2004

EDITORIAL

Mille tentations s'offrent chaque jour à chacun d'entre nous et résister est parfois bien difficile. En témoigne ce passage devant un restaurant : 8 € l'entrecôte pure charolais " made in France " avec sa garniture ; l'occasion est belle ! Saignante ? Avec une sauce ? Pourquoi pas ! Un " petit " dessert, un café et voilà l'addition : 20 € ! Petit moment d'incompréhension. Eh oui, le " petit " dessert à 6€50, le café à 2€50 et la fameuse sauce à 3 €, le compte est bon ! Il y avait bien des astérisques sur la carte, mais hors de portée des lunettes et la proposition était si convaincante !

En cette période de vote des budgets, mille

tentations s'offrent aussi à nos élus et les demandes de la population, en attente de toujours plus de services, sont là pour les aviver. Alors pourquoi pas ? Mais vient ensuite le moment de régler l'addition ! A trop souvent l'oublier on fini par beaucoup payer. Les multiples protestations sont là pour en témoigner. Mais encore faut-il y penser au moment où les tentations se présentent !

L'état semble montrer l'exemple en réduisant le barème de l'impôt sur le revenu de 3%. Espérons que cette opération ne se traduira pas par un marché de dupes avec un transfert des charges sur les collectivités locales !

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER

Dix-sept conseillers sont présents pour cette première séance de l'année consacrée à de nombreux points plutôt techniques.

En premier lieu il s'agit de discuter des conditions de renouvellement d'un contrat d'assurance pour la prise en charge des frais induits par l'indisponibilité éventuelle des agents communaux (maladie, maternité, etc.), les collectivités locales ne cotisant pas aux ASSÉDIC. Par rapport aux conditions antérieures les tarifs ont presque doublé. Une majorité se dégage pour ne pas accepter la proposition faite par le centre de gestion des communes et pour rechercher d'autres propositions moins onéreuses.

Ensuite le conseil approuve à l'unanimité une adhésion à l'Association pour l'Ecocertification Forestière Comtoise en vue d'obtenir le label correspondant en s'attachant à promouvoir une gestion durable des forêts communales ; il approuve de même le programme des travaux forestiers préconisés par l'ONF pour l'année 2004 pour un montant d'environ 27 000 € TTC.

Le point suivant traitait du " régime indemnitaire du régisseur des recettes de la régie d'état des amendes de police ". En clair, il s'agissait d'attribuer une indemnité annuelle de 110 € pour la responsabilité afférente au traitement des contraventions et consignations par le garde champêtre. En effet, les recettes des amendes de police sont des recettes recouvrées par l'état (et non par la commune) et les procédures correspondantes sont contraignantes. A ce propos il est signalé qu'au cours de l'année 2003 environ une centaine de procès verbaux ont été dressés, principalement pour stationnements dan-

gereux ou abusifs (montant 40 €) et que chaque opération représente environ 30 min. de traitement. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les deux derniers points font également l'objet d'une approbation à l'unanimité. L'un concerne la constatation de l'absence de transfert de charge entre la CCHS et la commune au cours de l'année 2003, année de la mise en place de la TPU (Taxe Professionnelle Unique) ; l'autre l'adhésion à la convention annuelle de formation des élus proposée par l'Association des Maires du Territoire de Belfort pour un montant de 100 €.

Au registre des questions diverses de nombreux points font l'objet d'une information des élus. ■ Tout d'abord la commune sort sans dommage de deux procès, l'un concernant la contestation d'un permis de construire pour son impact sur une servitude et l'autre l'accident corporel d'un jeune garçon sur les berges de la Savoureuse. Dans les 2 cas les procédures ont été jugées abusives par le tribunal qui a condamné les plaignants à verser un dédommagement de 850 € dans le premier cas à la commune et de 762 € dans le deuxième cas au syndicat des Trois Rivières, conjointement mis en cause avec la commune (NDLR: dans ce dernier cas la commune avait renoncé à réclamer un dédommagement). ■ Ensuite un problème de ruissellement d'eau en provenance de parcelles forestières communales et détériorant des chemins de la commune d'Auxelles-Haut est évoqué : une canalisation détruite lors de travaux sera rétablie et un fossé sera curé afin de remédier à cette situation. ■ Dans le cadre du jumelage du Territoire de Belfort

" suite à des dégradations "

avec les départements de Tanghin Dassouri et Komki Ipala du Burkina Faso, notre commune se retrouve " jumelée " avec la ville de Louksi. Cette dernière semble attendre une action de notre part comme en témoigne un courrier du maire de la ville. Le conseil estime qu'une telle opération pourrait être soutenue si elle était envisagée dans le cadre d'une action associative, mais qu'elle semble difficile à prendre en charge uniquement au plan institutionnel.

■ L'adjoint aux finances signale que les

emprunts prévus pour la réfection des toitures de l'église et de la mairie auprès du groupe DEXIA (respectivement 185 000 et 157 000 €) ont été mis en "uvre. ■ Finalement, il est signalé que le local de la permanence sociale a été mis à disposition des " Restos du c"ur " et que deux remboursements ont été perçus suite à des dégradations de biens communaux à savoir 8812 € pour un mobilier urbain et 306 € pour un boîtier de coupure de gaz endommagé par un élève à l'école Dr. Benoît.

LA VIE COMMUNALE



Grandes man"uvres : Le 1^{er} régiment d'infanterie de Strasbourg réalisera un exercice en terrain libre dans notre région du 24 au 31 mars; 350 hommes et 30 engins blindés participeront aux man"uvres qui " devraient respecter les biens et les consignes de sécurité prescrites ". Toutefois, si des dommages se produisaient, il conviendrait d'en rendre compte immédiatement en mairie en vue du règlement du problème.

Un p'tit coin d'paradis : De nombreux témoignages de satisfaction ont été enregistrés au niveau du camping municipal dont la concession a été confiée en 2002 à Jean-Luc DEMEUSY. 5843 nuitées ont été enregistrées, ce qui constitue probablement un record, avec une fréquentation composée à 42 % de visiteurs étrangers; toutefois ces derniers séjournent moins de 2 nuits en moyenne contre plus de 4 pour les campeurs français.

Grand succès pour le défilé du carnaval initié par l'association des Parents d'Elèves de l'Ecole Chantoiseau. Le roi carnaval en costume de pirate, promené dans sa barque, était entouré d'une foule de joyeux lurons aux déguisements tous plus réussis les uns que les autres. Le roi du jour termina sa brève carrière sur un bûcher organisé près du CSCS. Chocolat chaud et beignets et même vin chaud pour les parents permirent de conclure cet évènement dans la plus grande convivialité.

CONSEIL DE LA CCHS DU 27 JANVIER

Pas moins de 14 points étaient à l'ordre du jour de ce premier conseil de l'année qui se déroule à Rougegoutte. 19 conseillers sont présents et 3 sont représentés.

En premier lieu, ce sont les comptes administratifs et comptes de gestion de la communauté et de l'assainissement (comptes séparés) qui sont examinés et approuvés à l'unanimité (non sans avoir délibéré au préalable pour rectifier la balance à hauteur de 0,03 € !). Sur un montant total d'opérations de 1 838 055 €, pour le budget communautaire, un solde positif de 159 775 € est dégagé; cependant, avec les opérations engagées restant à solder, ce solde se réduit à 45 429 € qui font l'objet d'un report à nouveau à la section de fonctionnement pour 2004. Au niveau du budget d'assainissement qui porte sur un total de 2 385 034 €, le solde s'élève à 280 676 € qui font l'objet d'un report à nouveau à la section de fonctionnement 2004 pour un montant de 271 283 €, le reste (9 393 €) correspondant à un montant d'investissement qui entre dans les restes à réaliser.

Compte tenu des résultats observés, le président propose de ne pas augmenter les redevances d'assainissement en 2004, mais simplement de les ajuster du montant de l'in-

flation constaté en 2003 à savoir environ 2,3%. La prime fixe d'assainissement sera donc de 31,62 € par abonné et la part variable de 1,25 €/m³.

La commission d'appels d'offres a retenu les entreprises SCANZI et SMBTP pour la réalisation d'une première partie de la 13^{ème} tranche du réseau d'assainissement pour un montant total de 454 359 € TTC. Le conseil approuve à l'unanimité la signature de l'engagement. Le principe du lancement de la suite de cette tranche, (sur Vescemont, Rougegoutte, Lepuix-Gy, Giromagny) pour un montant de 410 199 € HT est aussi approuvé avec l'espérance d'une subvention du FEOGA de 40%. Il en est de même pour le lancement de la 14^{ème} tranche qui concerne Lepuix-Gy pour un montant de 435 045 € HT avec une subvention espérée à hauteur de 25%.

Sont ensuite réglés à l'unanimité quelques problèmes techniques : ■ Mise en non valeur de créances pour un montant de 1472 €; Adhésion au contrat groupe conclu entre le centre de gestion de la fonction publique territorial et la CNP pour l'assurance des frais de personnel au niveau de 6,55%; ■ Modification des statuts au niveau des compétences tourisme et aménagement de l'espace, pour une adhésion directe au SMIBA (Syndicat Mixte

" le roi carnaval en costume de pirate "



" exercice en terrain libre "



" lancement de la 14^{ème} tranche "

Intercommunal des Ballons des Vosges) en remplacement des communes ; ces compétences sont transférées au SMIBA et 3 délégués de la CCHS auprès du syndicat sont désignés (R. Demeusy, T. Grosjean, M. Helbert); ■ Reprise, suite à la décision précédente, des actifs du SMIBA en ce qui concerne les équipements d'assainissement (station d'épuration de la gentiane et réseau correspondant); ■ Signature d'une convention avec la commune de Valdoie pour la mise à disposition à temps partiel de la directrice de la crèche familiale de la Haute Savoureuse.

Viennent ensuite les réponses aux demandes de subvention des associations. A l'unanimité, 77 925 € sont attribués au CSCS, 500 € au club sous vosgien des sentiers, 360 € à l'association Transhumance et Traditions, 1000 € à l'aéro-club de Belfort pour l'organisation d'un meeting exceptionnel le 5 septembre 2004 à l'occasion des 80 ans de l'aéro-club, 200 € au moto-club de la Haute Savoureuse pour l'organisation d'une concentration nationale les 19 et 20 juin 2004. **Le prochain conseil de la CCHS aura lieu le 23 mars à la mairie de Lepuix-Gy.**

QUI ETES VOUS MARIELLE PERREZ ET VALERIE VANNIER ?



Nous sommes 2 sœurs jumelles, nées sous le signe ... Non, c'était pour rire bien sûr ! Nous sommes ATSEM à l'école Chantoiseau (NDLR: *Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles*).

Marielle est née en 1966 à Giromagny où

elle a passé sa scolarité avant de rejoindre le lycée Follereau à Belfort pour préparer un BEP d'action sanitaire et sociale. Avant d'être recrutée à Chantoiseau, en 1986, elle a commencé par accompagner les enfants qui prenaient le bus à Rougegoutte.

Valérie est née en 1969 à Giromagny et, devinez quoi, elle y a passé toute sa scolarité avant de rejoindre le lycée Follereau à Belfort pour préparer un BEP d'action sanitaire et sociale. Elle a été recrutée à Chantoiseau en 1990, après avoir encadré les enfants mangeant à la cantine de Giromagny.

Bien sûr elles ont aussi chacune une fille et beaucoup d'autres points communs, mais c'est une autre histoire !

TRAVAUX DE LA COMMISSION CADRE DE VIE

La situation de aires de jeu dans la commune a été étudiée, suite aux travaux du Conseil Municipal d'Adolescents (CMA). Un lieu favorable pour une implantation a été localisé à proximité du CSCS. La sécurité et la propreté d'un tel lieu ne manquent pas d'être évoquées, des problèmes se posant déjà au quartier des Vosges et même pour l'aire de jeu de l'école maternelle Chantoiseau (déjections animales). Les dépenses réalisées pour les aires actuelles s'étant élevées à un peu plus de 10 000 €, la commission propose qu'une somme de l'ordre de 15 000 € soit inscrite au budget 2004 pour une nouvelle réalisation.

Le musée de la mine, inauguré en 1987, est actuellement considéré comme un atout local important au niveau du tourisme. Une étude est donc en cours afin d'assurer sa pérennité et son développement. Rappelons que ce musée a été initié en 1976 par Colette ZELLER au sein du Centre Socio-Culturel et que le projet s'est

développé grâce notamment à François LIEBELIN puis à Michel RILLOT du Groupe Départemental d'Etudes Archéologiques.

La situation des fontaines dans notre ville est devenue préoccupante. Suite à la sécheresse de l'été dernier, un plan d'économie d'eau a été mis en place par le syndicat des eaux et il touche en particulier plusieurs fontaines du village. En effet, dans le cadre d'accords anciens, certains circuits d'alimentation des fontaines communales ont été utilisés par le syndicat des eaux; en échange, l'eau coulait gratuitement dans les fontaines ainsi raccordées au réseau d'eau potable, leur alimentation initiale ayant été supprimée. A ce jour, le syndicat des eaux remet en cause cet accord tacite et demande le règlement de l'eau au tarif normal, ce qui ne saurait être accepté compte tenu du coût d'une telle opération. Cette question complexe fera l'objet d'une étude détaillée dans les prochains mois.

GIROMALIN

Les Chantiers de Jeunes Internationaux (CJI) sont des lieux d'échanges inter-culturels et inter-générationnels ayant pour but de promouvoir une solidarité active. Plusieurs CJI ont déjà été organisés à l'initiative du CSCS. Cette année, la commune s'associe à un CJI qui se déroulera du 10 au 31 juillet et aura

pour objet une mise en valeur de la "mine en grès". Les jeunes volontaires seront accueillis principalement au relais du randonneur. Ils effectueront des travaux de remise en état de la tranchée d'accès et de l'entrée de la mine, la pose de barrières en bois ainsi que la construction d'un escalier d'accès.

" reprise de la station d'épuration de la Gentiane "



" ATSEM à l'école Chantoiseau "



" l'eau coulait gratuitement "



" une solidarité active "



*" notre eau
jadis savoureuse ..."*



*" résultat des courses
d'ici quelques mois "*



*" les foulées de
Giromagny "*

Affaire de goût et de pirates : en application d'une circulaire du 7 novembre 2003 liée au plan " vigipirate ", le syndicat des eaux est tenu d'assurer une teneur minimale en chlore libre de 0,3 mg/l en sortie du réservoir et de 0,1 mg/l en tout point du réseau. Autant dire que notre eau jadis " savoureuse " prend désormais des allures de produit industriel ! Nul besoin cependant de se précipiter sur les bouteilles. D'une part elle reste parfaitement comestible et d'autre part il est possible d'atténuer sensiblement le désagrément en la puisant un quart d'heure avant de la boire et en l'aérant.

Les petites gouttes font les rivières : la CRAM nous annonce une revalorisation des retraites de 1,7% à compter du 1er janvier 2004. Pour obtenir des précisions sur le montant des sommes imposables à faire figurer sur votre déclaration de revenus vous pourrez appeler la caisse au 03 80 70 50 33 du 1er au 23 mars.

Pressé ! Impatient de voir le jour le petit Eliot est né le 4 février au domicile familial (presque en toute quiétude grâce à la célérité du docteur COULON). Félicitations aux heureux parents.

Casse-tête : la halle sportive, indispensable à l'entraînement des gymnastes et autres tennismen, ne semble pas être traitée avec les égards que mériterait un équipement public de cette valeur : serrures forcées, portes bloquées, surfaces dégradées, ... la liste ne cesse de s'allonger et les coûts de réparation

Vous avez plus de 30 ans et vous souhaitez pratiquer le football en loisir ? Les vétérans du FC Giro-Lepuix sont prêts à vous accueillir ! Les entraînements ont lieu le dimanche matin de 9H00 à 11H00 au stade de Giromagny ou au stade de Lepuix-Gy. Quelques matches amicaux sont programmés durant la saison toujours le dimanche matin mais vous aurez aussi la possibilité de jouer en championnat vétérans le vendredi soir si vous le souhaitez. Contact : Patrick BEHRA, président de la section vétérans, 03 84 29 39 92.

Un certain temps ! Si la neige finit toujours par fondre un jour ou l'autre, ce phénomène peut prendre un certain temps et dans l'attente produire moult difficultés pour se déplacer, notamment en ce qui concerne les piétons. Alors rappelons à ce sujet que le déneigement des trottoirs incombe aux riverains, y compris en ce qui concerne les immeubles collectifs !

GIROPOTINS

de faire pâlir les finances communales. Tant et si bien que certains élus semblent prêts à envisager des mesures draconiennes afin de préserver ces lieux. D'autres espèrent encore un sursaut de civisme et de responsabilité de la part de tous les usagers. Résultat des courses d'ici quelques mois !

Promotion : l'adjudant-chef BRICE, chef de la brigade de Giromagny, vient d'être promu au grade de major et doit nous quitter prochainement pour rejoindre son affectation de Saint Dié des Vosges.

AGENDA DE MARS

Jusqu'au 5 : ■ Activités de vacances au Centre Socio Culturel de la Haute Savoureuse.

Jusqu'au 7 : ■ Salon de peintures " Les trois tours de gueules " à la salle des fêtes de la mairie

Jeu 11 : ■ Don du sang en salle des fêtes de la mairie de 16H00 à 19H00.

Samedi 13 : ■ Bourse aux vélos, accessoires, rollers et trottinettes organisée par l'USG VTT au CSCHS (en remplacement de celle annoncée pour le 28 février). ■ Ouverture de la pêche: possibilité de retirer les cartes chez André TUAILLON, 40 Grand rue.

Dimanche 21 : ■ Elections régionales: 1^{er} tour. ■ Loto à la salle du foyer paroissial à 14H30 (renseignements auprès de Mme MILLET au 03 84 27 14 93).

Lundi 22 : ■ Passage de la déchetterie mobi-

le, place des casernes, de 12H00 à 19H00.

Samedi 27 : ■ Repas dansant organisé par l'USG tennis à la salle communale de Lepuix-gy (inscription auprès de Daniel Henlé au 03 84 29 53 57 ou Philippe Besch, Grand rue).

Dimanche 28 : ■ Elections régionales: 2^{ème} tour. ■ " Les foulées de Giromagny " course sur route adultes 10 km, qualificante pour le championnat de France ; départ à 10H30 av. Jean Moulin. Course jeunes : départ à 9H30.

Mardi 30 (jusqu'au 1er avril) : ■ Bourse aux vêtements d'enfants organisé par l'association familiale du canton.

Mercredi 31 (jusqu'au 3 avril) : ■ Opération brioches organisée par l'A.D.A.P.E.I. " Les papillons blancs " (montant du don : 4 €, distribution par des personnes munies d'une carte d'habilitation ; des bénévoles sont attendus et peuvent se manifester au 03 84 28 20 81).

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

Contacts internet : mairie@giromagny.fr

EDF: 03 84 28 33 23 GDF: 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.

giro.com@giromagny.fr